

Relier les centres de vie

Colombes : le réseau vert

Le réseau vert de Colombes a pour but de relier les principales aires de centralité de la ville. Il se construit sur 2 principes: d'une part, offrir un maximum de convivialité et de sécurité aux cyclistes grâce à des liaisons empruntant des voies à faible trafic; d'autre part, conforter les grands pôles d'activité en les aménageant en "zone 30". Cette stratégie permet ainsi un partage de la voirie sans rejet de la voiture.

Sur les bases d'une étude des Services intitulée "première réflexion pour un réseau vert à Colombes", l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF) a été missionné pour établir un diagnostic de la situation actuelle et effectuer des propositions.

Confortée par le bilan positif d'une première zone 30 en centre ville et du premier itinéraire vélo reliant les gares du Stade et de Colombes, la première synthèse de l'étude a été présentée au groupe de travail Écologie Environnement du 6 mai 1998. Celui-ci a retenu les hypothèses suivantes pour les quartiers "30" :

- création de contresens cyclables dans les rues à sens unique,
- suppression du stationnement "à cheval" sur trottoir,
- possibilité de suppression de quelques places de stationnement,
- possibilité de passage par les avenues privées,
- deux conditions pour la création de bandes cyclables sur trottoir: absence de bateaux et emprise suffisante pour les cheminements des piétons.

C'est sur ces principes que les propositions pour le réseau vert ont été élaborées. Le projet permet à la ville de Colombes de se doter en 4 ans d'un maillage complet d'itinéraires et de zones 30 pour un effort budgétaire de la ville inférieur à 1 000 000 F par an.

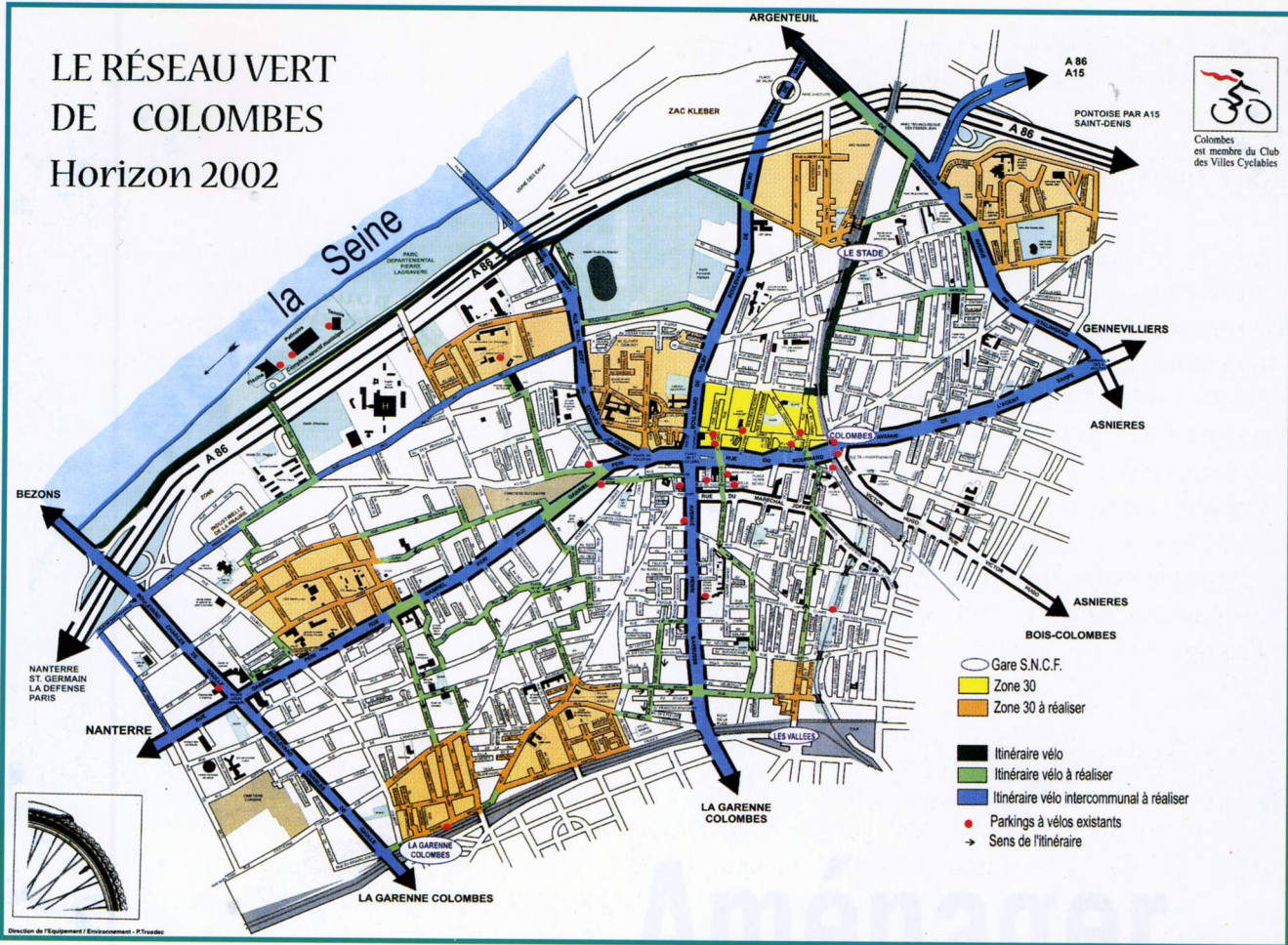
Ce réseau vert concernant les voies communales constitue un des éléments de la politique de la ville en faveur des cyclistes. Un autre volet concerne le retraitement des grands axes. Il est pris en compte par le Département dans le cadre de son "plan de développement des circulations douces" auquel la ville de Colombes participe.

PERSONNE À CONTACTER

Gilles d'Avico, ville de Colombes, directeur de l'Équipement-Environnement - Tél. 01 47 60 81 76

LE RÉSEAU VERT DE COLOMBES

Horizon 2002

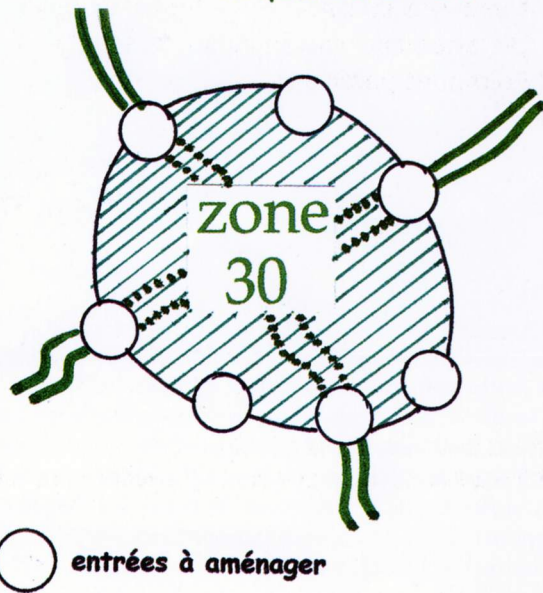


D'ici 2002, la ville de Colombes compte se doter d'un maillage complet d'itinéraires cyclables et de zones 30



l'itinéraire
vélo relie
deux
quartiers
« 30 »

les itinéraires vélo s'appuient sur
les quartiers « 30 »



Principes d'aménagement du réseau vert